Image not found or type unknown

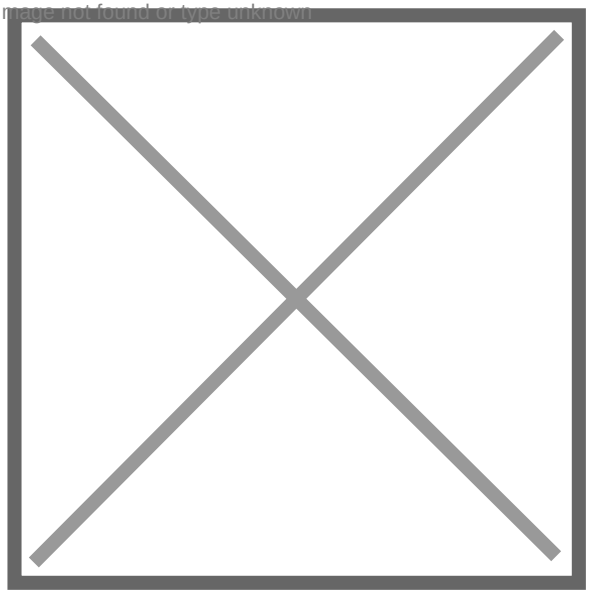

Accident, prise de sang, alcoolémie???

Par **babar49**, le **06/01/2017** à **13:51**

Bonjour

Tout d'abord je vais vous présenter les faits.

Il y a 2 mois environ (6/11/16), j'ai eu un accident de voiture responsable avec aucuns dégâts causés à un tiers mais des dégâts corporelles sur moi (3 côtes cassées, luxation épaule gauche et contusions pulmonaires).

J'ai pas pu soufflé dans l'éthylotest donc les gendarmes sont venus avec moi à l'hôpital. Ils ont récupérés la prise de sang et l'ont faite analyser. Résultat : 1.17g/l soit 0.58 mg/l air expiré.

Cependant, je n'ai toujours pas eu de suspension de permis depuis tout ce temps.

Je suis passé devant le TGI lundi matin et il m'annonce une suspension de 3 mois avec un stage de sensibilisation de l'alcool au volant. Mais cette décision n'est pas rétroactive et n'est pas non plus immédiate. Je dois attendre encore une bonne quinzaine de jours pour avoir la décision finale par courrier car sa décision doit passer devant un juge.

Je trouve que cela est vraiment long comme procédure...

Je voulais avoir des conseils sur cette procédure et si je devais prendre un avocat.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés